



**CONTRAT D'ENGAGEMENT
FROMAGES DE CHEVRES**

Du jeudi 4 AVRIL 2019 au jeudi 19 SEPTEMBRE 2019

Entre : l'adhérent

et le producteur

Nom, prénom :

FORT Fabrice

Adresse :

EARL des hirondelles

.....

24700 – Le Pizou

Tél :

Mail :

Référent : Edith Ermine

Contact : edithermine@live.fr

En adhérant à l'AMAP de Boulazac, j'ai lu et accepté son règlement intérieur qui s'applique au présent contrat.

Pavés -5,30€-		Buches -5,30€-		Chabis -3,20€-		Lingot -5,00€-		Pizounais -2,2€		Crottins		Cabécous
										5€ les 3		2,5€ les 4
Blanc	Cendré	Blanc	Cendré	Blanc	Cendré	Blanc	Cendré	Blanc	Cendré	Blanc	Cendré	Blanc

Total livraison : Nombre de livraisons : 7 Total contrat :

Reçuchèques deeuros etchèque deeuros le

Chèques à l'ordre de : EARL des hirondelles

Le consommateur (trice)

Le producteur

DESCRIPTION DE L'EXPLOITATION

Fort Fabrice, producteur et transformateur de lait de chèvre sur la commune du Pizou exploite 32 hectares sur 3 communes (Le Pizou, Eygurande et Gardedeuil, Ménéstérol).

Les surfaces sont cultivées en prairies temporaires (dactyle-trèfles blancs en grande majorité) et en céréales (maïs, avoine, méteil) pour nourrir le troupeau de chèvres.

La totalité de la production est transformée en fromages de différentes formes moulés à la louche (sauf les cabécous) et salés en blanc ou en cendré.

Les produits sont commercialisés sur les marchés locaux, en AMAP et à la ferme.

ENCAISSEMENT DES CHEQUES

AVRIL	MAI	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE
4/04/2019	02/05/2019	30/05/2019	27/06/2019	25/07/2019	22/08/2019	19/09/2019

CALENDRIER DE DISTRIBUTION

La livraison se fait toutes les quatre semaines.

4/04/2019
02/05/2019
30/05/2019
27/06/2019
25/07/2019
22/08/2019
22/08/2019